



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NEGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Le ministre d'État

*La secrétaire d'État
chargée de l'Écologie*

Paris, le 18 OCT. 2010

Madame, Monsieur,

L'agriculture joue un rôle fondamental, dans notre pays, sur les plans économique, social, environnemental, sanitaire ou culturel. Le développement durable de la France, et de l'Europe, est intimement lié à l'avenir de notre agriculture.

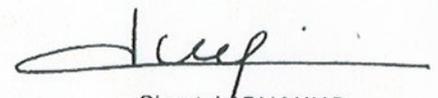
En particulier, les bouleversements majeurs que connaît l'environnement menacent la durabilité de l'agriculture, qu'il s'agisse du changement climatique, de la perte de biodiversité, de l'artificialisation des sols ou des pollutions diffuses. Certains systèmes de production agricole peuvent contribuer à renforcer cette menace.

A contrario, l'agriculture, parce qu'elle est l'activité qui a le plus d'impact potentiel sur les écosystèmes terrestres - elle occupe 60% du territoire national - peut participer à relever les défis écologiques qui sont les nôtres. Cette participation sera d'ailleurs une des justifications d'une PAC forte et ambitieuse.

Nous avons donc le plaisir de vous adresser ici la contribution du ministère du développement durable aux débats préparatoires à la réforme de la PAC 2013. Une PAC qui devra être forte et durable, et donc largement comprise et partagée par nos concitoyens.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.


Jean-Louis BORLOO


Chantal JOUANNO

P.J : Brochure PAC 2013